

COMPTE RENDU du

CONSEIL D'ECOLE : ■ 1 □ 2 □ 3

COMMUNE : PÉAULT

Date : 18 octobre 2016

ECOLE : Charlotte MENANTEAU

Durée : 2h

PARTICIPANTS (NOM et Qualité) :

- Mme LATOUCHE (directrice)
- M. GAUTIER (enseignant)
- M. MARIN (enseignant)
- M RENAUDEAU (adjoint aux affaires scolaires)
- Mme BLICQUY UNTERNEHR (représentante des parents d'élèves titulaire)
- M THIRE (représentant des parents d'élèves titulaire)
- Mme MARIN (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme MOREAU (maire de Péault)

EXCUSES (NOM et Qualité) :

- M. DOURIAUD (Inspecteur de l'Education Nationale)
- Mme LARRIEU (enseignante)
- Mme DA COSTA (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme MASSIOT (représentante des parents d'élèves suppléante)
- M MARTIN (représentante des parents d'élèves suppléant)
- Mme ORGERIT (présidente de l'association les P'tits lutins)
- Mme GUIBERT (ATSEM)
- Mme POULAILLEAU (ATSEM)

Présidente de séance : Mme LATOUCHE

Secrétaire de séance : Mme BLICQUY UNTERNEHR

Ordre du jour :

- Approbation du précédent conseil d'école
- Vote du règlement du conseil d'école et du règlement intérieur
- Présentation des représentants de parents d'élèves, de l'Amicale Laïque et de l'association les P'tits lutins.
- Point sur les effectifs et prévisions pour l'année en cours
- Projets et sorties prévus ou envisagés
- La sécurité à l'école
- Travaux réalisés et envisagés
- Questions diverses (transmises avant le conseil)

1) Approbation du conseil d'école du 23 juin 2016

Aucune observation particulière n'ayant été relevée suite à la lecture du procès-verbal du conseil d'école du 23 juin 2016, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Règlement du conseil d'école et règlement intérieur de l'école

Un règlement intérieur du conseil d'école est proposé cette année. Celui-ci précise le fonctionnement du conseil d'école.

Il a été souligné qu'à l'heure actuelle, aucun délégué départemental de l' Education Nationale n'a été désigné.

Le règlement est voté à l'unanimité.

Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur de l'école. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

3) Présentation des partenaires de l'école

Les représentants de parents d'élèves élus cette année sont Mr THIRE, suppléé par Mme MASSIOT, Mme DA COSTA, suppléée par Mme MARIN, Mme BLICQUY UNTERNEHR, suppléée par Mr MARTIN .

Le taux de participation aux élections a été de 46,81%.

Pour rappel, le rôle des représentants des parents d'élèves est de se faire porte-parole de l'ensemble des parents.

L'Amicale Laïque : les membres du bureau sont Jean-Philippe THIRÉ, président, Sabrina NAULET, vice-présidente, Nicolas VOISIN, trésorier des manifestations, Nicolas FALLOURD et Vanessa BLICQUY UNTERNEHR, trésoriers pour l'école (sorties, abonnements), François MARIN, secrétaire et Sylvie ROLLAND, secrétaire adjoint.

Bilan de la soirée paella : en salle, 187 repas adultes et 40 repas enfants et à emporter, 55 repas. Bénéfices de 1837,54€. C'est une très bonne année, les parents sont remerciés pour leur participation et leur implication dans l'organisation de la soirée.

La fête de Noël aura lieu le dimanche 11 décembre 2016. La fête de l'école est prévue le samedi 1er juillet 2016. D'autres manifestations sont prévues : la belote le 8 janvier 2017, le théâtre les 3-4-5-11 et 12 mars 2017 et une sortie vélo le jeudi de l'Ascension le 25 mai 2017.

L'association Les P'tits Lutins gère la garderie et la cantine : les membres du bureau sont Aurélie ORGERIT, présidente, Elodie RECULEAU, vice-présidente, Leslie VOISIN, secrétaire, Marina MASSIOT, trésorière garderie et Emilie DA COSTA, trésorière cantine.

Une vente de pizzas sera organisée les 18 et 25 novembre 2016 et une soirée dansante est prévue le 18mars 2017. En novembre, Michèle Lecouple effectuera la semaine du goût avec les élèves de l'école.

Les partenaires sont identifiés dans le blog de l'école : <http://passerelle.ac-nantes.fr/ec-charlotte-menanteau/>

4) Point sur les effectifs

Il y a actuellement 72 élèves dans l'école.

Les élèves sont répartis dans les 3 classes de la manière suivante :

- 11 PS + 7 MS + 8 GS = 26 (classe de François Marin)
- 11 CP + 9 CE1 = 20 (classe d'Aurélie Latouche).
- 14 CE2 + 8 CM1 + 4 CM2 = 26 (classe de Raphaël Gautier et Virginie Larrieu le jeudi)

En cours d'année, la rentrée de 3 TPS est prévue, dont une à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Pour la rentrée prochaine, on prévoit 74 élèves.

Pour rappel, le seuil de fermeture de la troisième classe est de 52. Le seuil d'ouverture d'une quatrième classe est de 85. Les TPS sont désormais tous comptabilisés (école de 3 classes, petite commune).

5) Projets et sorties

Concernant les sorties, les règles qui régissent les conventions permettant à l'école d'obtenir une aide du conseil général à hauteur de 80% pour le transport, doivent être modifiées. La nouvelle convention sera signée début novembre, elle ne prendra en charge plus que 5 trajets dans l'année.

Il a été décidé avec les collègues de Chasnais que la priorité serait de conserver les diverses rencontres sportives. Chaque classe bénéficiera également d'une sortie dont le transport sera subventionné par le conseil général à hauteur de 80%.

Projets et sorties déjà réalisés cette année :

- Classe de découverte sur l'île d'Yeu du 3 au 7 octobre 2016 pour les élèves du CP au CM2

La classe de découverte qui s'est déroulé du 3 au 7 octobre 2016 a été appréciée de tous. Le bilan des enseignants concernant le cadre est très positif. Un tableau, à destination des services académiques, a pu être complété mettant en avant l'excellente qualité de l'environnement, du voyage, de l'hébergement, de l'accueil, des différents équipements (matériel pédagogique), de l'hygiène, des sanitaires, de la relation avec le personnel du centre, des horaires, des activités pédagogiques et du respect du projet pédagogique.

Les salles de classe et la restauration ont été jugés de bonne qualité. Concernant la restauration justement, nous avons regretté qu'aucun tri alimentaire ne soit effectué et que les quantités soient beaucoup trop importantes entraînant beaucoup de perte chaque jour.

La classe de découverte s'inscrit pleinement dans le projet d'école notamment l'axe 2 : des projets interdisciplinaires au service des apprentissages.

Dans cette optique, après avoir vécu une expérience enrichissante, voici les projets pédagogiques envisagés dans la classe de CE2-CM1-CM2 :

- la création d'un livre documentaire sur les thèmes abordés pendant le séjour.
- un diaporama sera présenté lors du spectacle de Noël.
- Enfin, un CD sera gravé pour chaque famille qui regroupera les différents travaux et les photographies.

Concernant les CP-CE1,

Avant	Pendant	Après
<ul style="list-style-type: none"> - Séquence d'enseignement sur les littoraux (qu'est-ce qu'une île? Spécificités des bords de mer) - Apprentissage de chants sur le thème de la mer - Apprentissage d'une poésie sur le thème de la mer - Séquence d'enseignement sur la course d'orientation 	<ul style="list-style-type: none"> - Observation des différents paysages (côtes rocheuses, côtes sableuses, port de pêche, port de plaisance, habitat traditionnel). - Apprentissage de nouveaux chants sur le thème de la mer. - Ecriture d'une carte postale. - Compte rendu journalier des journées sous forme de dessin dans un livret. - Découverte de contes et légendes de l'île d'Yeu. - Chasse aux trésors - Apprentissage des règles de vie en collectivité et de l'autonomie 	<p>Sur l'appui des photos et des souvenirs des enfants, reprise en classe de certains thèmes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pêche - les habitations - les contes et légendes de l'île d'Yeu <p>Chaque enfant repartira également avec les photos du séjour.</p>

Projets et sorties envisagés cette année :

- Cross à Chasnais pour les élèves de la GS au CM2 le mercredi 19 octobre 2016
- Sortie piétons pour les élèves de CP/CE1/CE2 le lundi 7 novembre 2016 dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière.
- Spectacle jour de fête pour les élèves du CP au CM2 le mardi 8 novembre 2016
- Sortie vélo dans Péault pour les élèves de CM le vendredi 2 décembre 2016 dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière
- Fête de Noël le dimanche 11 décembre 2016
- Jeux collectifs pour les élèves de la TPS à la GS le mercredi 14 décembre à Péault
- Rencontre danses le mercredi 5 avril 2017 à Péault pour les cycles 2 et 3 et à Chasnais pour les élèves de cycle 1.
- Pentathlon à Lairoux le lundi 26 juin 2017 pour les élèves de cycle 2 et 3.
- Rencontre athlétique pour les élèves de cycle 1 le mercredi 28 juin 2017.
- Sortie à la réserve naturelle pour les élèves de cycle 1 date à fixer
- Sortie pour chaque classe avec les classes de Chasnais, sorties et dates à fixer
- Visite du collège pour les élèves du cycle 3
- Piscine pour les cycles 2 les jeudis matins à partir du 6 avril 2017 et en fin d'année à Mareuil sur le Lay pour les cycles 3
- Projet récupération de papiers pour l'association de personnes handicapées d'Aurélie Orgerit. L'objectif, récolter 6 tonnes de papiers pour leur permettre d'aller au Puy du fou.

6) La sécurité à l'école

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour permettre aux équipes éducatives de faire face à un accident majeur (tempête, inondation, glissement de terrain ou présence de matières dangereuses dans l'air) survenu à proximité de l'école en attendant l'arrivée des secours.

Il s'agit pour l'essentiel d'organiser le confinement ou l'évacuation des élèves et du personnel dans l'établissement jusqu'à la levée de l'alerte et ainsi faciliter le travail des secours.

Depuis cette année, les mesures de sécurité ayant été renforcées, il a été ajouté au PPMS la mise en place d'un exercice intrusion, celui-ci a pour but d'assurer la sécurité des élèves en cas d'intrusion d'une personne dans l'école. Nous avons pour cet exercice deux possibilités : se cacher dans l'école ou s'échapper. Pour l'école, l'équipe enseignante s'est mise d'accord sur un lieu de regroupement dans le jardin derrière le bureau où les enfants se cacheraient. Le signal pour ce type d'exercice est le mot « cachette ». Les élèves seront entraînés plusieurs fois par classe à cet exercice, puis un entraînement au sein de l'école sera organisé dans l'année.

L'exercice de confinement a eu lieu ce matin, le 18 octobre 2016. Le signal pour cet exercice est la corne de brume.

Un exercice d'évacuation aura également lieu au cours de l'année. Le signal de cet exercice consiste en trois coups de sifflet longs et le point de regroupement sera sur le parking de la Mairie.

Le premier exercice incendie aura lieu le vendredi 4 novembre 2016 dans la matinée.

7) Travaux réalisés et envisagés

Travaux déjà réalisés cette année :

- Peintures de la classe de Raphaël réalisées cet été.
- Installation des lumières extérieures
- Changement des batteries des ordinateurs portables

Travaux envisagés cette année :

- Réparation de la porte du bureau
- Une demande de devis va être faite pour la réparation des rideaux dans la classe de Raphaël.
- Réparation de la manivelle des rideaux de la porte de François
- Changement des trois dernières batteries des ordinateurs portables
- Réparation d'un des ordinateurs portables dont l'écran ne s'allume plus ou le changer si le prix d'un écran est plus cher qu'un nouvel ordinateur.
- Réparation des gouttières près du local de Rolande durant les vacances de la toussaint en même temps que la remise en route du chauffage.
- Installation des nouveaux jeux de cour durant les vacances de la toussaint.

- Quelles mesures prenons-nous concernant la sécurité ? Fermeture des portails ? Sonnette à l'entrée ? Personnel au portail le matin ? La Mairie doit étudier toutes les possibilités en prenant en compte qu'il y a le grand portail et qu'il ne peut pas rester bloqué à cause des livraisons de gaz. Qu'il y a le portail de l'accès à la cantine pour permettre aux enfants d'y aller en toute sécurité, et la porte qu'utilise tous les jours les enfants et leur parents. Il a été mis en avant également que le muret côté cantine est trop bas si l'on verrouille tous les autres portails. Si un système de déverrouillage du portail à distance était mis en place, cela ne poserait pas de problème de visibilité pour les enseignants. A contrario, au niveau de la garderie les ATSEM ne pourraient voir qui se trouve au portail afin d'en déclencher l'ouverture.
- Le projet concernant la peinture de la façade extérieure de l'école est en suspens pour le moment.

8) Questions diverses

La question de l'aide aux devoirs a été de nouveau demandé à la Mairie. Mme le Maire ne s'y oppose pas si cela ne ce fait pas à la place des TAP. Il serait envisagé de laisser les enfants faire leur devoirs à la garderie en autonomie totale, les agents communaux n'ayant pas à intervenir.

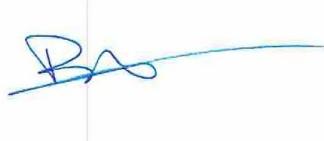
Mme Le Maire propose que l'école se mette en contact avec une association d'aide aux devoirs.

La séance est levée, à 20h.

Signatures :



Aurélie Latouche



Vanessa Blicquy Unternehr